

PASSIONNÉE DE VOITURES ANCIENNES? SANS HÉSITATION NI MARCHE ARRIÈRE !!

Le 15 septembre dernier celui ou celle qui passait devant le stationnement du centre Inter-Femmes a pu apercevoir une flamboyante, rutilante Chevy 41, entièrement restaurée de façon minutieuse par les mains expertes de l'une de nos membres, Jacinthe, sous l'œil attentif de son conjoint André.

Une passion? Sans hésitation. Les heures incalculables consacrées à ce projet commun, la recherche des éléments d'origine pour en garder tout le cachet d'époque, la fierté d'être assise derrière le volant, la joie et la satisfaction de la présenter à un public averti lors des expositions de voitures anciennes, tout contribue à faire de ce « hobby » que l'on dit d'hommes, un univers où la femme peut également trouver profit et mériter sa place.

Vous connaissez une passionnée? N'hésitez pas à la recommander pour un prochain atelier « Espace Passion »

Thérèse Gravel



LA JOURNÉE NATIONALE DE LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION . . . POUR SE SOUVENIR

Un sujet dont on ne parle pas assez. Depuis 2021, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation est commémorée chaque année le 30 septembre au Canada. Plus de 150 000 enfants des Premières Nations, Inuit et Métis ont fréquenté les pensionnats autochtones, et ce jusqu'à tout récemment, le dernier ayant fermé ses portes en 1996. Plus de 4 000 enfants décédés ou disparus ont été recensés. Séparés de leur famille, ils ont subi des mauvais traitements allant de la malnutrition, perte d'identité, violence physique et sexuelle et autres préjudices. Le chandail orange nous rappelle que chaque enfant mérite d'être respecté, protégé et fier de son identité. À nous de changer notre regard et de découvrir et respecter les cultures, les langues et les traditions autochtones pas seulement cette journée, mais tous les jours de l'année.



Denyse Boilard



Photo prise lors de l'atelier vérité et réconciliation
30 septembre 2026 à Inter-Femmes

SAVIEZ-VOUS QUE....



La figure de la femme et de la sorcière est liée par une longue histoire d'exclusion, de savoirs et de pouvoir. Autrefois guérisseuse ou sage-femme, la femme marginale qui détient un savoir sur la nature a été diabolisée et persécutée pendant les chasses aux sorcières. Aujourd'hui, elle est réhabilitée comme symbole de liberté et d'émancipation, de pouvoir féminin et de reconquête de soi. Elle n'est plus le monstre des contes, mais un symbole politique, écologique et spirituel.

Claire Lepage

LÀ OÙ LE NOUS COMMENCE.... JOURNÉE NATIONALE DES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC

En cette 24e Journée nationale des centres de femmes, “là où le NOUS commence” a été au cœur de notre journée. Inter-Femmes étant membre de L’R, nous avons pris un moment pour en apprendre davantage sur ce regroupement et son rôle auprès des centres de femmes. Les membres ont participé à un quiz portant sur les revendications de la Marche mondiale des femmes: violences faites aux femmes et aux enfants, pauvreté et crise climatique. Nous avons partagé une bonne soupe aux légumes préparée par le comité événement. Un moment marquant a été le témoignage d’une membre qui fréquente Inter-Femmes depuis plus de 30 ans. Elle nous a partagé son expérience et de précieux souvenirs. En après-midi, Chantal Locat, artiste et militante féministe, a animé une activité de création collective et contribuera par son talent à l’oeuvre finale. Restez à l’affût! Une belle journée remplie de découvertes et de partage!

Ruth Shama Louizaire



L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

Par l'entremise d'Éducaloi, une notaire est venue le 7 octobre dernier offrir un atelier pour démystifier l'aide médicale à mourir.

Ce soin n'est pas un suicide assisté. L'acte est considéré comme un soin final par le personnel médical. Les médecins ne sont pas tenus de l'administrer.

Il y a ici une belle ouverture avec l'aide médicale à mourir pour les proches qui subissent les pressions de leurs grands malades, afin d'éviter d'être incriminés pour un acte criminel par compassion.

Si la personne est dans l'impossibilité de signer le formulaire, un tiers peut le faire. Puis deux médecins évalueront cette demande. Si elle est refusée, il y aura possibilité de refaire la démarche.

Au Québec, cette demande peut être faite à partir de l'âge de 18 ans et plusieurs critères doivent être respectés pour l'obtenir.

Suzanne Benoît